

REPRISE DES ACCUEILS AUX USAGERS EN SITUATION DE HANDICAP POLE SANTÉ ET HANDICAP DU PAYS DE MARTIGUES (PARADIS SAINT-ROCH - MARTIGUES)



	Accueil physique (Paradis St-Roch)	Si accueil physique, modalités d'accueil	Si pas d'accueil physique, modalités de contact
Pôle Santé et Handicap (CIAS du Pays de Martigues)	OUI (uniquement pour habitants des communes de Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-remparts)	Reprise le 11 mai 2020 uniquement sur RDV pris au 04 86 64 19 91 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (pour retrait dossier MDPH, conseils, orientation, contact avec la MDPH en cas de situations complexes)	En parallèle de l'accueil physique, maintien de la permanence téléphonique et possibilité de RDV téléphoniques pour les usagers privilégiant cette option (coordonnées ci-contre)

REPRISE DES ACCUEILS AUX USAGERS EN SITUATION DE HANDICAP POLE SANTÉ ET HANDICAP DU PAYS DE MARTIGUES (PARADIS SAINT-ROCH - MARTIGUES)



	Accueil physique (Paradis St-Roch)	Si accueil physique, modalités d'accueil	Si pas d'accueil physique, modalités de contact
MDPH 13	NON	Reprise des permanences par l'agent d'accueil le 21 septembre 2020	<p>Accueil téléphonique uniquement : 0800 814 844 du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 (numéro vert gratuit fixes et mobiles)</p> <p>Pour faciliter l'accès aux droits, la MDPH a organisé des procédures simplifiées pour instruire les <u>renouvellements</u>, qui permettent aux usagers d'adresser leur dossier par mail (en joignant 3 PDF maximum) : accueil.information.mdp@mdph13.fr</p> <p>La MDPH 13 a repris à Marseille depuis le 10/06 l'accueil physique des usagers, <u>sur rendez-vous</u>, en tenant compte des mesures sanitaires barrières. Dans ce cadre, le port du masque pour l'utilisateur et son aidant est obligatoire. Ainsi, pour toutes les situations qui ne peuvent pas être solutionnées lors de l'appel téléphonique ou par mail, les conseillers-opérateurs proposeront un RDV au bénéficiaire, à l'aidant ou au professionnel.</p> <p>La demande de rendez-vous se réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en composant le 0800 814 844 - ou par mail : accueil.information.mdp@mdph13.fr

REPRISE DES ACCUEILS AUX USAGERS EN SITUATION DE HANDICAP POLE SANTÉ ET HANDICAP DU PAYS DE MARTIGUES (PARADIS SAINT-ROCH - MARTIGUES)



	Accueil physique (Paradis St-Roch)	Si accueil physique, modalités d'accueil	Si pas d'accueil physique, modalités de contact
Parcours Handicap 13	NON	Reprise des accueils par les bénévoles le 7 septembre 2020 sur RDV	<p>Les permanences téléphoniques continuent : 0800 400 413 les mardis, mercredis et jeudis matins de 9 h 30 à 12 h 00 (numéro vert gratuit fixes). Les bénévoles assurent les permanences et peuvent aider les personnes à la formulation du projet de vie. Pour toute aide à la formulation du projet de vie et/ou pour toute situation individuelle problématique, il est aussi possible de prendre contact avec Didier ROMAGNY, chargé de mission Projet de Vie : didier.romagny@parcours-handicap13.fr 07 85 38 34 94 (<i>laisser un message</i>)</p>

REPRISE DES ACCUEILS AUX USAGERS EN SITUATION DE HANDICAP POLE SANTÉ ET HANDICAP DU PAYS DE MARTIGUES (PARADIS SAINT-ROCH - MARTIGUES)



	Accueil physique (Paradis St-Roch)	Si accueil physique, modalités d'accueil	Si pas d'accueil physique, modalités de contact
Association HEDA 1) Cap Emploi Insertion 2) Cap Emploi Maintien 3) RSA TH	OUI	Reprise des accueils sur RDV : à compter du 02/06 à compter du (<i>à définir</i>) à compter du 04/06	Les équipes restent disponibles pour répondre aux usagers : - Cap Emploi : l'accueil téléphonique est maintenu les lundis, mardis et jeudis de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30 les mercredis et vendredis de 9h 00 à 11 h30 au 04 42 95 70 30 Vous pouvez aussi joindre l'association par mail : accueil@capemploi13.com - RSA TH : accueil téléphonique du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 le vendredi de 9 h00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 au 04 13 24 12 48
Association ISATIS (usagers souffrant de troubles psychiques) 1) SAMSAH 2) PAS (prestations d'appuis spécifiques)	OUI	Reprise des accueils sur RDV : à compter du 10 juillet 2020 à compter du 9 juillet 2020	Il est possible d'appeler le secrétariat au 04 20 90 05 tous les jours sauf le mercredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 ou d'envoyer un mail à : aix@isatis.org

REPRISE DES ACCUEILS AUX USAGERS EN SITUATION DE HANDICAP POLE SANTÉ ET HANDICAP DU PAYS DE MARTIGUES (PARADIS SAINT-ROCH - MARTIGUES)



	Accueil physique (Paradis St-Roch)	Si accueil physique, modalités d'accueil	Si pas d'accueil physique, modalités de contact
Association I-Cog (prestations d'appuis spécifiques pour usagers en situation de handicap cognitif)	OUI	Reprise des accueils le 20 mai 2020 sur RDV fixé directement par l'association auprès d'usagers orientés spécifiquement par certains partenaires	